

Feuillelet ÉCONOMIQUE



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

Bulletin publié par le
CLD de la région de Rivière-du-Loup

Volume 24, Numéro 4
Décembre 2012



Bonjour à toutes et tous,

Au nom des membres du Conseil d'administration, je tiens à vous souhaiter mes vœux les plus sincères pour Noël et la nouvelle année.

Votre implication dans le rayonnement de notre région est importante. C'est avec des partenaires socioéconomiques engagés, des entreprises et des entrepreneurs dynamiques et innovants que notre collectivité s'enrichit.

Que cette nouvelle année 2013 soit pour vous et vos proches, remplie de paix et de sérénité. Qu'elle vous apporte la réussite dans tout ce que vous entreprenez.

Enfin, je tiens à féliciter toute l'équipe du CLD pour leur excellent travail et surtout pour avoir été parmi les trois finalistes au titre de CLD de l'année. Cette reconnaissance a été remise lors du congrès annuel des CLD de l'ensemble du Québec.

Joyeuses Fêtes à toutes et à tous.

Claude Roy, président

LE CLD TOUJOURS PARTENAIRE DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT (CQE)

Pour une quatorzième année consécutive, le CLD de la région de Rivière-du-Loup s'implique activement, au niveau local, dans la promotion et la mise en œuvre du Concours. Dans le but de favoriser le travail concerté avec d'autres organismes interpellés par ce Concours, un comité local a été créé il y a maintenant plus d'une décennie. Le Cégep de Rivière-du-Loup, le CJE, la SADC, la Commission scolaire Kamouraska - Rivière-du-Loup, Emploi-Québec, le CFP Pavillon-de-l'Avenir ainsi que le CLD unissent leurs ressources pour faire la promotion de ce concours auprès de leur clientèle respective.

Pour de plus amples informations, vous êtes invités à communiquer avec messieurs Guy Dumont ou Cyprien Awono, responsables locaux du concours pour le volet « Création d'entreprise », en composant le 418 862-1823. Vous pouvez également visiter le site internet du Concours au www.concours-entrepreneur.org



ILS ONT OSÉ RELEVER..

Cette chronique du CLD est réalisée afin de mettre en valeur les relèves à succès d'entrepreneurs de la région.

ENTREVUE AVEC LE PROPRIÉTAIRE DE LA ZONE SPORTIVE : MICHAËL MICHAUD

Quel a été l'élément déclencheur qui vous a permis de rêver un jour à devenir entrepreneur?

C'est au cégep, quand je suivais un cours en administration, que j'ai réalisé que je n'étais pas fait pour passer ma vie dans un bureau pour occuper un poste de comptable. C'était très agréable de travailler avec les chiffres, mais je préférais bâtir quelque chose dans ma propre entreprise. En agissant ainsi, je pouvais toucher à plusieurs aspects de l'entreprise. Je préférais cette option à celle d'être un employé régulier d'une entreprise.

Pourquoi avoir acquis cette entreprise en particulier? Pourquoi pas une autre?

J'ai commencé avec une petite entreprise de déménagement. Ma stratégie était d'en acquérir une plus importante dans un horizon de 5 ans. Ma première entreprise m'a apporté de l'expérience et m'a permis de posséder un petit fonds de roulement.

Après les cinq années, j'ai vérifié auprès d'agents immobiliers, quelles entreprises étaient à vendre. À cette période, c'était Marmen et Frères qui étaient les propriétaires du magasin de sport. Étant un joueur d'hockey, le secteur d'activité m'intéressait beaucoup. De plus, il y avait un manque à Rivière-du-Loup à ce niveau, puisqu'il n'y avait aucun spécialiste dans le domaine du hockey.

On dit que les 100 premiers jours suivant un transfert d'entreprise sont importants pour, entre autres, mettre en place la crédibilité du nouveau propriétaire, faire connaître la nouvelle vision auprès du personnel en place, etc. De votre côté, comment cela s'est-il passé?

Ma première action a été de changer l'image de l'entreprise. Les Marmen avaient une belle image et étaient reconnus pour un service après vente exemplaire, pas juste dans les équipements sportifs, mais aussi pour la quincaillerie, la chasse et la pêche. On devait conserver ce même service mais changer l'image intérieure de l'entreprise, être moins généraliste mais plus spécialisé. On a démolit au complet l'intérieur du magasin et on a abandonné le département de la quincaillerie pour se spécialiser seulement dans le sport.



Cette rénovation majeure nous a permis d'avoir une meilleure disposition des produits. Plus ceux-ci sont mis en valeur, plus les ventes sont faciles à réaliser. C'est aussi plus aisé pour le client de trouver rapidement le produit désiré.

Avez-vous eu à vous entourer de ressources professionnelles externes pour mener à bien votre projet d'acquisition? Selon vous, est-ce nécessaire pour assurer le succès d'un tel projet?

Le CLD m'a aidé à élaborer le plan d'affaires. Une fois en opération, je n'avais pas de besoin au plan comptable puisque j'avais la formation et les connaissances dans ce domaine. Par contre, j'aurais dû demander davantage de l'aide au niveau formation du personnel pour approfondir les connaissances des produits et aussi au niveau marketing. À ce dernier niveau, on peut investir des sommes importantes sans savoir exactement qu'est-ce que ça rapporte à l'entreprise.

Si on vous permettait de reculer dans le temps, feriez-vous la même chose et pourquoi?

Je suivrais le même processus. Par contre, j'aurais un meilleur suivi budgétaire au niveau des ressources humaines ainsi que du marketing. Pour ce qui est de l'aménagement intérieur du magasin, je ferais la même chose même si j'ai dû emprunter les sommes nécessaires.



FORMATION

Lundi 18 février 2013
De 13 h à 16 h 30

MISER SUR UNE MAIN-D'ŒUVRE DIVERSIFIÉE : UN AVANTAGE COMPÉTITIF POUR LES PME

Pour faire face à la rareté des travailleurs disponibles, les entreprises doivent se tourner vers des bassins non traditionnels de main-d'oeuvre et renouveler leur approche en matière de recrutement. L'immigration offre un potentiel élevé de personnel qualifié, mais il s'agit d'une réalité mal connue et souvent entourée de nombreux préjugés.

Cette séance de sensibilisation propose de mieux faire connaître cette réalité et présente la diversité ethnoculturelle comme une ressource précieuse pour les entreprises. Elle leur permet d'agrandir leurs marchés, de répondre à leurs besoins de main-d'oeuvre, d'innover et de rester compétitives dans une économie mondialisée.

Cette séance propose des stratégies de recrutement et d'intégration régionale d'une main-d'oeuvre diversifiée.

Nous vous proposons une approche claire et facile à mettre en œuvre et nous présentons les différentes possibilités de transfert. Vous pourrez en apprendre davantage sur les stratégies et les produits de financement, les enjeux fiscaux et les principales méthodes d'évaluation d'entreprise. En plus d'être au fait des étapes du processus, vous serez sensibilisé aux attentes et aux motivations des principaux acteurs. Vous serez plongé dans le contexte du transfert et vous recevrez des outils appropriés.



La formatrice :
Anne Martin

Cette séance apportera à votre entreprise :

- une vision du potentiel qu'offre une main-d'œuvre diversifiée selon l'âge, le sexe, les niveaux de compétence et surtout l'origine ethnique;
- des stratégies pour profiter des avantages de la diversité.

Les participants seront notamment en mesure :

- de préciser comment la main-d'œuvre diversifiée présente des avantages pour l'entreprise;
- de définir un style de gestion approprié pour bien gérer une main-d'œuvre diversifiée;
- de choisir des façons de faire pertinentes pour attirer et intégrer la main-d'œuvre immigrante.

Cette séance abordera :

- les stratégies de recrutement qui touchent les membres des communautés culturelles;
- quelques différences culturelles dans la communication;
- des moyens de réussir l'intégration d'employés en provenance de différentes communautés culturelles;
- des moyens de préparer le personnel actuel à intégrer de nouveaux employés porteurs de diversité;
- des façons de faire pour retenir des immigrants en région en collaboration avec divers partenaires.

Inscription au coût de 50 \$ par personne :

Consultez le [calendrier des séances de formation](#) du Ministère des Finances et de l'Économie et inscrivez-vous en ligne ou contactez votre CLD au 418 862-1823.



RENDEZ-VOUS SOCIOÉCONOMIQUE HIVER 2013

Tout le travail du comité des visionnaires mandaté pour élaborer le *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2013-2017* est terminé.

Misant sur une participation du milieu ancrée dès les premières étapes de la démarche, c'est au total, près de 35 heures de consultation réparties en 22 rencontres qui ont été organisées avec la participation de plus de 125 personnes issues du milieu socioéconomique de la région. Entre autres, trois groupes, un formé d'entrepreneurs, un autre représentant la jeunesse et un dernier d'élus et de représentants de corporations de développement, ont été consultés sur des enjeux et objectifs spécifiques. Les avis des partenaires recueillis et les attentes signifiées lors de ces consultations ont permis au CLD et au comité des visionnaires de faire des choix stratégiques pour le PALÉE 2013-2017, en identifiant des actions structurantes pour le développement de l'économie et de l'emploi dans la MRC de Rivière-du-Loup.

Le PALÉE permettra à la collectivité d'orienter son développement, de créer des partenariats entre les leaders et de les mobiliser autour de priorités régionales. Ce plan souhaite être le reflet d'un développement socioéconomique concerté basé sur l'implication de tous les acteurs du milieu pour faire de

la MRC de Rivière-du-Loup un territoire innovant, économiquement et socialement attrayant.

Ce PALÉE 2013-2017 sera au cœur du prochain Rendez-vous socioéconomique de la MRC de Rivière-du-Loup qui se tiendra au printemps 2013. Une invitation toute spéciale à y participer vous sera acheminée.

Rappelons que les membres du comité des visionnaires sont :

Marie-Claude Boucher, CJE Rivière-du-Loup/Les Basques
Darlène Caron, CLD de la région de Rivière-du-Loup
Ghislaine Daris, MRC de Rivière-du-Loup
Monique Dionne, Office du tourisme et des congrès
Hugo Dubé, Jeune chambre
Raymond Duval, MRC de Rivière-du-Loup
Anaïs Giroux-Bertrand, Corporation de développement communautaire du KRTB
Gilles Goulet, SADC de la MRC de Rivière-du-Loup
Marie-Josée Huot, CLD de la région de Rivière-du-Loup
Michel Lagacé, MRC de Rivière-du-Loup
Julie Lamontagne, Chambre de commerce
Daniel Lévesque, CSSS de Rivière-du-Loup
Michel Morin, MRC de Rivière-du-Loup
Jenny Pouliot, CLD de la région de Rivière-du-Loup
Suzanne Raymond, Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup
Claude Roy, Cégep de Rivière-du-Loup et CLD de la région de Rivière-du-Loup
Chantal St-Pierre, Centre local d'emploi

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LA VISION DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP



La MRC de Rivière-du-Loup a travaillé pendant plusieurs mois à l'élaboration d'un énoncé de vision. Cet énoncé a pour but d'inspirer et d'orienter les planifications des organisations territoriales et les actions sur l'ensemble des 13 communautés de la MRC au cours des 20 prochaines années. Pour en savoir plus sur cette vision, nous vous invitons à découvrir la nouvelle page facebook www.facebook.com/voirlefutur et ainsi vous serez informé des nouveautés. N'oubliez pas de dire **J'aime**. Aussi, allez visiter la page www.riviereduloup.ca/vision/ qui présente le texte de la vision, les 5 valeurs sur lesquelles la vision s'appuie ainsi que toute la démarche.

Reproduction des articles permise avec mention de la source : Le Feuilleton économique - CLD (volume 24, numéro 4)
Dépôt légal : 4^e trimestre 2012 - Bibliothèque nationale du Québec



Centre local de développement
Région de Rivière-du-Loup

646, rue Lafontaine, bureau 201, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3C8

T 418 862-1823

F 418 862-3726

infos@cldrdl.com
riviereduloup.ca/cld